

# - RAPPORT ANNUEL 2014 -

### **CONTEXTE**

- 1- ANIMATION DU SAGE
- 2- RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
- **3- RÉUNIONS**
- 4- ÉTUDE
- 5- COMMUNICATION
- 6- BUDGET

**ANNEXES** 







Avec le soutien financier de :





### **CONTEXTE**

Depuis le 29 septembre 2011, date d'installation de la Commission Locale de l'Eau (CLE), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult Enghien Vieille Mer est en cours d'élaboration. Cette démarche de concertation territoriale doit mener à l'adoption, par les membres de la Commission Locale de l'Eau, des documents du SAGE (PAGD et règlement) qui fixeront les règles nécessaires pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

La première étape de ce travail consiste en la réalisation d'un état des lieux (état initial, diagnostic), qui constitue les fondations du SAGE et garantit une connaissance partagée des enjeux de gestion et de protection de l'eau et des milieux humides sur le territoire du SAGE.

Pour réaliser cet état des lieux et l'aider dans le choix de sa stratégie, la CLE du SAGE Croult Enghien Vieille Mer est accompagnée par un groupement de bureaux d'étude (ADAGE Environnement, AScA, Complémenterre et Biodiversita). La première phase de cette étude – l'état initial – a été validée par les membres de la CLE en décembre 2013. La phase « diagnostic » est actuellement en cours de réalisation.

La cellule d'animation du SAGE assure la coordination technique et administrative de l'étude.

### Description du territoire du SAGE Croult Enghien Vieille Mer

Le périmètre du SAGE Croult Enghien Vieille Mer couvre un territoire d'une superficie de 446 km² situé au Nord Est de l'agglomération parisienne. Il recoupe 2 départements : la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise, et comprend (en tout ou en partie) 87 communes (carte en annexe), dont 32 pour la Seine-Saint-Denis, et 55 pour le Val-d'Oise.

Le territoire du SAGE est situé dans le district hydrographique Seine-Normandie. Il est parcouru par un réseau hydrographique très dense constitué de petits cours d'eau qui entaillent plus ou moins profondément les calcaires de Saint-Ouen et les sables de Beauchamp. Ce réseau, dont on perçoit mal l'ampleur en raison de son importante artificialisation (une grande partie du linéaire a été couvert au cours du XXème), a pour exutoire la Seine au niveau des communes de Saint-Denis et d'Epinay-sur-Seine.

D'après la classification du SDAGE Seine-Normandie, le territoire du SAGE Croult Enghien Vieille Mer est composé de 7 Masses d'eau :

- 6 masses d'eau superficielles dont :
  - 2 masses d'eau « petit cours d'eau » : Le Croult Amont (FRHR 157A), et le Croult Aval (FRHR 157B),
  - 3 masses d'eau « très petit cours d'eau » : le ru d'Enghien (FRHR155A-F7110600), la Morée (FRHR157B-F7075000), et le Petit Rosne (FRHR157A-F7060600).
  - 1 masse d'eau « canal » : le Canal de la ville de Paris (FRHR 510), qui comprend une partie du canal de l'Ourcq et le canal Saint-Denis.
- 1 masse d'eau souterraine :
  - Eocène du Valois (3104), masse d'eau sédimentaire présente en Ile-de-France et en Picardie.





### **Organisation administrative**

### La Commission Locale de l'Eau et le Bureau

L'élaboration d'un SAGE, conformément à l'article L212-3 du Code de l'Environnement est menée par une Commission Locale de l'Eau (CLE). La CLE est l'instance délibérative du SAGE, elle organise et gère l'ensemble de la procédure d'élaboration, de consultation, puis de mise en œuvre du SAGE. Elle est responsable du déroulement et de la validation de chacune des étapes de la phase d'élaboration. Par ailleurs, elle constitue un lieu privilégié de concertation, de débat, et de prise de décisions.

La CLE du SAGE Croult Enghien Vieille Mer a été instituée par arrêté préfectoral le 7 septembre 2011 (Arrêté n°2011/10522) et modifiée par l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2014 (Arrêté n°2014/12116 – en annexe) à la suite des élections municipales et communautaires de 2014. Elle comprend 68 membres qui se répartissent comme suit dans trois collèges :

- 39 représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux ;
- 18 représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations ;
- 11 représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Le Président de la CLE, élu parmi les représentants des collectivités territoriales est M. Guy MESSAGER, Président du SIAH Croult et Petit Rosne.

Le Bureau de la CLE, constitué de 13 membres, a un rôle de Comité de Pilotage.

### La Structure porteuse

La CLE n'ayant pas de personnalité juridique propre, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH) a été désigné structure porteuse du SAGE. A ce titre il assure l'animation et la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE.

### Les Commissions thématiques

Lors de l'installation de la Commission Locale de l'Eau, trois Commissions thématiques ont été créées afin de favoriser les échanges, et de mener toutes les réflexions nécessaires à l'élaboration du SAGE. Ces Commissions thématiques sont des instances de concertation qui réunissent les acteurs du territoire, siégeant ou non au sein de la Commission Locale de l'Eau. Elles constituent un appui essentiel pour le travail de la CLE et du Bureau.

Ces commissions, et les thématiques qui leur sont associées, sont les suivantes :

### Commission « Aménagement »

Présidente : Madame Josiane BERNARD (Vice-Présidente du Conseil général de la Seine-St-Denis)

Aménagement du territoire, urbanisme et développement urbain, risques (ruissellement, inondations), attractivité du territoire, cadre de vie, identités paysagères, patrimoine vernaculaire lié à l'eau, eau dans la ville, canaux et leurs usages, infrastructures.





### • Commission « Qualité de l'eau »

Président: Monsieur Michel ADAM (Adjoint au Maire de Dugny)

Qualité de l'eau, protection de la ressource, alimentation en eau potable, assainissement, thermalisme, agriculture, mémoire technique de l'eau, qualité paysagère des ouvrages hydrauliques.

### Commission « Milieux naturels »

Président : Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT (Président du SIARE, Maire de Saint-Prix, Conseiller général du Val d'Oise)

Etat et fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques et humides, valorisation du patrimoine écologique, biodiversité, usages récréatifs et touristiques liés à l'eau, lieux de ressourcement, nature aménagée, qualité paysagère des ouvrages hydrauliques sur les cours d'eau.

### 1. ANIMATION DU SAGE

L'animation du SAGE Croult Enghien Vieille Mer est assurée depuis janvier 2012 par une animatrice recrutée par la structure porteuse du SAGE.

D'une manière générale, les missions de l'animatrice du SAGE sont les suivantes :

- ✓ Animation des travaux de la CLE et de ses instances (bureau, commissions): préparation technique et administrative (ordre du jour des réunions, préparation des dossiers examinés, convocations, ...);
- Rédaction et diffusion des différents documents (compte-rendu, diaporamas, notes, ...);
- ✓ Secrétariat technique et administratif du SAGE (réception des appels, mails et courriers, réponses, envoi des courriers, ...);
- ✓ Coordination technique, administrative, et financière, des études menées dans le cadre du SAGE;
- ✓ Préparation et gestion du budget du SAGE ;
- ✓ Participation et représentation de la CLE lors des réunions nationales, régionales ou locales en lien avec le SAGE ;
- ✓ Veille réglementaire ;
- Création et rédaction des outils de communication externe et interne.

### 2. RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

A la suite des élections municipales et communautaires de mars 2014, une partie des membres du collège des collectivités de la Commission Locale de l'Eau a été renouvelée.

A l'occasion de ce renouvellement, la composition de la CLE a été légèrement modifiée afin que l'ensemble des communautés d'agglomération présentes sur le périmètre du SAGE soient représentées au sein de la CLE, tel que cela avait été convenu lors de la mise en place de la 1<sup>ère</sup> CLE. Ainsi:

Le nombre de communautés d'agglomération représentées est passé de 6 à 10.

- Compte tenu des règles qui encadrent la composition des CLE (Cf. article R212-30 du Code de l'environnement le collège des collectivités est constitué pour moitié au moins de représentants nommés sur proposition des associations départementales des maires), la modification du nombre de communautés d'agglomération représentées a nécessité le réajustement du nombre de représentants des communes (passant de 16 à 20).
- Le collège des collectivités est ainsi passé de 31 membres à 39, et la CLE de 60 membres à 68 (la modification du nombre des membres du collège des collectivités n'a pas eu d'incidence sur les deux autres collèges).

A l'issue de cette procédure, le nouvel arrêté préfectoral portant modification de la composition de la CLE a été pris le 23 octobre 2014 par le Préfet du Val d'Oise (en annexe). Ce nouvel arrêté comprend donc 68 membres, dont 25 nouveaux membres, répartis en trois collèges distincts de la manière suivante :

Membres de la CLE	68
Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux	39
Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations	18
Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics	11

### 3. RÉUNIONS

### Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est réunie en séance plénière le 14 novembre 2014.

L'ordre du jour était le suivant :

# 1ère partie : Présidée par Monsieur le Sous-Préfet du Val d'Oise

- 1. Ouverture de la séance par M. le Sous-Préfet du Val d'Oise
- 3. Présentation du SAGE
- 2. Élection du Président de la CLE

# 2<sup>nde</sup> partie : Présidée par le Président de la CLE

- 4. Élection des trois Vice-Présidents de la CLE, également Présidents des commissions thématiques
- 4bis.Élection des trois Vice-Présidents des commissions thématiques
- 5. Mise en place du bureau de la CLE
- 6. Désignation du représentant de la CLE du SAGE Croult Enghien Vieille Mer au Comité consultatifs de l'EPTB Seine Grands Lacs
- 7. Identification, délimitation et caractérisation des zones humides du territoire du SAGE Validation du lancement de l'étude
- 8. Calendrier général d'élaboration du SAGE et état d'avancement
- 9. Questions diverses







Cette réunion a principalement été consacrée à l'installation de la nouvelle CLE (Cf. §2), suite aux élections municipales et communautaires de 2014, et à l'élection du Président de la CLE et des Présidents des 3 commissions thématiques.

Monsieur Guy MESSAGER a été réélu à la présidence de la CLE, et Madame Josiane BERNARD a été réélue à la présidence de la Commission « aménagement ». Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT (Président du SIARE, Maire de Saint-Prix et Conseiller général du Val d'Oise) prend la suite de Monsieur Philippe MONGES à la présidence de la Commission « Milieux naturels », et Monsieur Michel ADAM (Adjoint au Maire de Dugny) prend la suite de Monsieur Jean-Claude NOYER à la présidence de la Commission « Qualité de l'eau ».

Suite à ces élections, la nouvelle composition du Bureau de la CLE est la suivante :

# Bureau de la CLE

### Président

Appartenant au collège des collectivités M. Guy MESSAGER

### Vice-Présidents

3 Vice-Présidents issus du collège des collectivités (Les Vice-Présidents de la CLE sont également Présidents des 3 Commissions thématiques)

### Mme Josiane BERNARD M. Jean-Pierre ENJALBERT

### M. Michel ADAM

### 3 représentants du collège des collectivités\*

- M. Didier GUEVEL
- M. Christian LAGRANGE
- M. Gilles MENAT

# 3 représentants du collège des usagers

- Ass. Environnement 93
- FPPMA 95
- ORGECO

### 3 représentants du collège de l'Etat

- DRIEE Ile-de-France
- **AESN**
- **DDT 95**

ORGECO: Organisation Générale des Consommateurs

FPPMA 95 : Fédération du Val d'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique

AESN: Agence de l'Eau Seine-Normandie

DDT 95 : Direction départementale des territoires du Val d'Oise

DRIEE IdF: Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France

A l'occasion de cette réunion, les membres de la CLE ont également validé le lancement, en 2015, d'un inventaire (identification, cartographie et caractérisation) des zones humides du territoire du SAGE (sous réserve d'attribution par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie d'une aide financière).

### Commissions thématiques

Durant l'année 2014, les Commissions thématiques ne se sont pas réunies, en raison notamment du délai nécessaire pour renouveler la Commission Locale de l'Eau suite aux élections municipales de 2014 et désigner les Présidents des Commissions thématiques.

### Réunions d'échanges

Des temps d'échanges, destinés à l'ensemble des membres de la CLE et des membres des Commissions thématiques, sont régulièrement organisés afin de présenter des sujets transversaux,





<sup>\*</sup> Les 3 membres du collège des collectivités sont les Vice-Présidents des Commissions thématiques

de faire le point sur l'état d'avancement du SAGE ou d'engager une nouvelle phase de l'étude. Ces temps de rencontre permettent également à chacun d'exprimer ses attentes, interrogations ou remarques qui contribuent à enrichir le travail réalisé.

En 2014, deux temps d'échange ont été organisés :

### ♠ Réunion de lancement du diagnostic du SAGE – 5 mars 2014 - (51 participants)

Cette réunion a été organisée à la suite de la validation, en décembre 2013, de l'état initial du SAGE afin de présenter le récit rétrospectif (Cf. §4) et d'engager la seconde phase d'élaboration du SAGE, le diagnostic. Ce temps d'échange permettait ainsi de basculer d'une phase descriptive (état initial et récit rétrospectif) à une phase plus stratégique (diagnostic).



### L'ordre du jour était le suivant :

- Rappel de l'état initial
- Récit rétrospectif l'évolution du territoire du SAGE de la fin du 19ème siècle à nos jours
- Construire le diagnostic à partir de ce qui est "en jeu"
- Calendrier global d'élaboration du SAGE

# ♦ Après-midi d'échanges : « De l'état initial au diagnostic - Ce qu'il faut retenir de l'état initial du SAGE pour construire ensemble le diagnostic » - 12 décembre 2014 - (48 participants, dont 14 élus)

Suite à l'installation de la nouvelle CLE, le 14 novembre 2014, une demi-journée d'échange a été organisée afin de présenter aux membres de la CLE et des commissions thématiques, en particulier aux nouveaux membres, le travail déjà réalisé (l'état initial et le récit rétrospectif) et de préparer le travail à venir (le diagnostic).

Cette demi-journée a également pour objectif d'offrir à chacun un temps d'échanges et de rencontre avec les membres du bureau d'étude chargé de l'élaboration du SAGE et l'animatrice du SAGE.

Ce temps d'échanges était précédé d'une visite de la station de dépollution de Bonneuil-en-France.

### L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du groupement d'étude et du déroulement de l'élaboration du SAGE
- Présentation du récit rétrospectif et débats
- Présentation de l'état initial et débats
- Ce qui est « en jeu » sur le territoire du SAGE Croult Enghien Vieille Mer

### **Autres réunions**

Outre les réunions de la CLE et de ses différentes instances (Bureau et Commissions thématiques), l'animatrice a également participé à des réunions organisées localement ou à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Ces réunions favorisent une meilleure connaissance du territoire et des attentes des acteurs locaux, permettent de mieux faire connaître le SAGE et reconnaître la CLE comme Instance locale, et garantissent un suivi des études et démarches locales ou régionales ayant un impact/lien plus ou moins direct avec l'eau et les milieux aquatiques.

L'animatrice du SAGE a par ailleurs été sollicitée à plusieurs reprises afin de présenter le SAGE et/ou certains volets thématiques lors de réunions :

- Journée d'actualité sur le Schéma de Cohérence Ecologique de la Région Ile-de-France (SRCE) organisée par Natureparif en partenariat avec la DRIEE Idf et le Conseil régional d'Ile-de-France
  - « Corridors aquatiques et zones humides : les continuités écologiques à l'échelle du SAGE Croult Enghien Vieille Mer »
- 6ème Rencontres techniques de la Seine-Saint-Denis
  - « L'approche paysagère dans les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Seine-Saint-Denis »

### <u>Liste des réunions</u>:

Réunion	Date
L'actualité du Schéma de Cohérence Ecologique de la Région Ile-de- France (SRCE) – Natureparif/DRIEE Idf/CR Idf	11 février 2014
Bilan et perspectives de la Convention du 7 octobre 1998 relative à la réalimentation en eau potable et au secours des collectivités de l'Est du Val d'Oise – SIECCAO/Roissy-en-France	26 février 2014
Comité des partenaires « Plaine nature » pour l'élaboration de la Trame verte et bleue du territoire de Plaine Commune – CA Plaine commune	06 mars 2014
Comité technique de l'étude de programmation environnementale du vallon du Petit Rosne – EPA Plaine de France	12 mars 2014
Comité technique pour la définition de la stratégie locale du TRI métropole francilienne – EPTB Seine Grands Lacs	18 mars 2014
Séminaire des animateurs de SAGE - AESN	20 mars 2014
Prise en compte du volet « eau » dans les études menées ou suivies par la CA Plaine Commune	24 mars 2014
Matinée d'échange « Le 10 <sup>ème</sup> programme : un outil pour la réduction des pressions à la source » - AESN	11 avril 2014
Réunion d'information sur la phase 4 d'application de la Directive inondation relative à la définition de la stratégie locale du TRI « métropole francilienne »	26 mai 2014
Séminaire des animateurs de SAGE - AESN	17 juin 2014
La mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de la Région Ile-de-France en Val d'Oise— Natureparif/CG95/CR Idf	18 juin 2014
Groupe de travail technique – Etude Trame verte et bleue de la Plaine de France – EPA Plaine de France	20 juin 2014
Actualisation du Schéma directeur d'assainissement de la Seine-Saint- Denis – CG93/DEA93	25 juin 2014
Comité de suivi de l'Observatoire départementale de la biodiversité urbaine de Seine-Saint-Denis – CG93/DNPB93	25 juin 2014
Comité de pilotage de l'étude de découverture de la Vieille Mer – CG93/DEA93	02 juillet 2014
Comité technique de l'étude Trame verte et Bleue de la Plaine de	09 juillet 2014





France – EPA Plaine de France	
Séminaire national des Schémas d'Aménagement t de Gestion des Eaux	24 septembre 2014
Comité de pilotage « Projet agricole du Grand Roissy » - EPA Plaine de	25 septembre 2014
France	
Rencontre technique du Conseil général du Val d'Oise : Surveillance des	16 octobre 2014
réseaux d'assainissement – CG95	
Comité de pilotage de l'étude de programmation environnementale du	20 octobre 2014
vallon du Petit Rosne – EPA Plaine de France	
Projets d'urbanisme et extension de la station de dépollution de	05 novembre 2014
Bonneuil-en-France - SIAH	
Comité de pilotage de l'étude de découverture de la Vieille Mer –	7 novembre 2014
CG93/DEA93	
Comité des partenaires « Plaine nature » pour l'élaboration de la Trame	27 novembre 2014
verte et bleue du territoire de Plaine Commune – CA Plaine commune	
Comité consultatif de l'EPTB Seine Grands Lacs	03 décembre 2014
Rencontres techniques de la Seine-Saint-Denis : Paysages en projets –	09 décembre 2014
CG93	

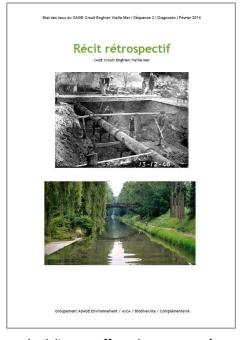
### 4. ÉTUDES – ETAT DES LIEUX ET STRATEGIE DU SAGE (état d'avancement)

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE Croult Enghien Vieille Mer, un appel d'offres a été lancé en 2012 afin de recruter un bureau d'étude chargé d'accompagner la Commission Locale de l'Eau (CLE)

durant les phases d'état des lieux (état initial et diagnostic), des tendances et scénarios et du choix de la stratégie du SAGE. A la suite de cet appel d'offres, le groupement ADAGE/ASCA/ COMPLEMENTERRE/Biodiversita a été retenu.

L'étude, d'une durée prévisionnelle de 27 mois, a été lancée en début d'année 2013. La première phase de cette étude, l'état initial, a été validée en décembre 2013.

Dans la continuité de ce travail, la seconde phase de l'étude (le diagnostic) a été lancée en début d'année 2014. En préalable à ce travail qui permettra de dégager les enjeux du SAGE et d'établir la stratégie, une rétrospective du territoire sur les dernières décennies a été réalisée. Ce récit, qui retrace l'histoire du territoire depuis la fin du XIXème siècle jusqu'à nos jours, propose une vision synthétique et dynamique des différentes thématiques traitées dans l'état initial (qualité de l'eau, assainissement, alimentation en eau



potable, occupation du sol, cours d'eau et milieux aquatiques....). Il lie en effet, dans une même trame, l'évolution du territoire au cours des dernières décennies et ses conséquences sur l'hydrosystème du bassin ainsi que sur le « lien à l'eau » entretenu par les acteurs locaux.

Ce travail a ainsi permis de mettre en perspective l'état actuel du territoire, décrit dans l'état initial, en le replaçant dans une continuité historique, et d'identifier les grands « déterminants » qui





expliquent les évolutions décrites : pourquoi la qualité de l'eau a-t-elle évolué ? Pour quelles raisons les milieux se sont-ils dégradés ? Comment explique-t-on l'évolution des usages de l'eau, des attachements à la rivière ? Etc.

Ce récit a été présenté aux membres de la CLE et des Commissions thématiques lors d'une réunion d'échanges (5 mars 2014).

Compte tenu du renouvellement d'une partie de la CLE suite aux élections de mars 2014 (ne permettant pas de réunir les commissions thématiques), le travail engagé début 2014 pour établir le diagnostic du SAGE a été mis en suspend jusqu'à l'installation de la CLE en novembre 2014.

### 5. COMMUNICATION

Durant l'année 2014, les actions de communication destinées à mieux faire connaître le SAGE ont été les suivantes :

### Plaquette de présentation du SAGE

Cette plaquette, diffusée à l'ensemble des membres de la CLE, téléchargeable sur le site Gest'eau et mise à disposition sur demande, présente de manière synthétique ce qu'est un SAGE, le territoire Croult-Enghien-Vieille Mer, et l'organisation (CLE, Bureau, Commissions thématiques).

### **♦** Synthèse de l'état initial

Ce document, diffusé à l'ensemble des membres de la CLE, donne en quelques pages un aperçu des principaux enseignements de l'état initial. Il permet notamment à chacun de s'approprier les principales informations issues de l'état initial.



♦ <u>Journées de l'eau du SIAH et création d'un panneau</u> <u>pédagogique</u>

« Les Journées de l'Eau » sont une manifestation organisée tous



les deux ans par le SIAH Croult et Petit Rosne afin de faire découvrir aux enfants des 35 communes du SIAH l'eau et les métiers qui lui sont associés, et de les sensibiliser aux enjeux de préservation de cette ressource fragile. Cette manifestation réunit durant deux jours près de 1500 enfants, des élus et des professionnels de l'eau.

Pour l'édition 2014 des « Journées de l'Eau », le SAGE Croult Enghien Vieille Mer était représenté sur un stand. Un panneau pédagogique a été créé à cette occasion afin de présenter de manière

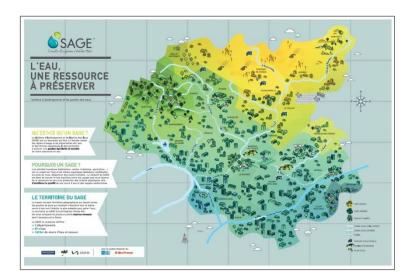
ludique et interactive le territoire du SAGE et les enjeux spécifiques liés à l'eau. Ce panneau, qui s'adresse au grand public et aux enfants en particulier, est accompagné d'une animation « jeu de rôle » qui permet, à partir de l'identification et de la localisation de problèmes liés à l'eau

Pour en savoir plus :

Partie 5 - Chapitre 2

(détérioration de la qualité de l'eau, disparition des milieux aquatiques, inondations), de choisir les solutions adaptées et de définir une stratégie.

Le panneau est téléchargeable sur le site Internet Gest'eau. (http://www.gesteau.eaufrance.fr/documents/sage/SAGE03018)







### ♦ Mise à jour du panneau de présentation générale du SAGE

A l'occasion des « Journées de l'Eau » du SIAH Croult et Petit Rosne, le panneau de présentation générale du SAGE a été mis à jour et imprimé sur support "dur".

Ce panneau, comme le panneau pédagogique, est téléchargeable sur le site Internet Gest'eau (<a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr/documents/sage/SAGE03018">http://www.gesteau.eaufrance.fr/documents/sage/SAGE03018</a>), et peut être mis à disposition sur demande auprès de la cellule d'animation du SAGE. Les deux panneaux existent en format A0 (120 x 80 cm) et A1 ( $\approx 90$  x 60 cm).



### 6. BUDGET

L'animatrice est chargée d'élaborer et de suivre le budget du SAGE. Les recettes sont constituées, pour partie, des aides financières attribuées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et le Conseil régional d'Ile-de-France. Pour l'année 2014, l'AESN et le Conseil Régional ont apporté une aide financière, à hauteur de 80%, pour les dépenses de fonctionnement liées à l'animation du SAGE, ainsi que pour les études nécessaires à l'élaboration du SAGE.

Le financement résiduel est supporté conjointement par le SIAH, le Conseil Général de Seine-Saint-Denis et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien. La participation financière de chacune des trois structures se fait au prorata du nombre de Communes représentées pour chaque territoire dans le collège des collectivités. Cette répartition, formalisée par une convention de partenariat, est la suivante :

- Conseil général de Seine St Denis = 8/16
- SIAH Croult et Petit Rosne = 5/16
- SIARE = 3/16

Pour l'année 2014, les recettes et dépenses (prévisionnelles et réalisées) en section de fonctionnement et d'investissement sont les suivantes :





# **♦** <u>Section de fonctionnement</u> :

**Dépenses** Recettes

Depenses			
	2013	2014	
	réalisé	prévisionnel	réalisé
Charges à caractère général	6 389 €	14 650 €	3 291 €
Charges de personnel	45 251 €	52 000 €	47 563 €
Charges exceptionnelles	-	2 700 €	0€
Amortissement	4 303 €	6 350 €	6 350 €
Virement à la section d'invest.	-	65 657 €	-
TOTAL	55 943 €	141 357 €	57 204 €
Sous-total charges	51 640 €	66 650 €	50 854 €

	2013	2014	
	réalisé	prévisionnel	réalisé
Résultat de fonctionnement	103€	10 546 €	10 546 €
RRR sur serv.ext.	369€	-	-
Aides de l'AESN	24 834 €	33 325 €	8 320 €
Aides de la Région	11 142 €	19 995 €	16 351 €
Participat° CG93	32 580 €	38 745 €	38 745 €
Participat° SIARE	12 217 €	14 530 €	14 530 €
Participat° SIAH	20 362 €	24 216 €	24 216 €
TOTAL	101 607 €	141 357 €	112 708 €

# **♦** <u>Section d'investissement</u> :

**Dépenses** Recettes

	2013	2014	
	réalisé	prévisionnel	réalisé
Solde d'exécution de la section d'invest. reporté	13 771 €	69 240 €	69 240 €
Frais d'études	181 505 €	236 495 €	51 940 €
Concessions et droits similaires	3 540 €	15 000 €	72€
TOTAL	198 816 €	320 735 €	121 252 €

	2013	2014	
	réalisé	prévisionnel	réalisé
Virement de la sect° de fonctionnement	-	65 657 €	-
Excédents de fonctionnement capitalisés	27 079€	35 118 €	35 118 €
FCTVA	-	-	3 061 €
Aides de l'AESN	58 357 €	130 703 €	29 781 €
Aides de la Région	39 837 €	82 907 €	21 492 €
Amortissement	4 303 €	6 350 €	6 350 €
TOTAL	129 576 €	320 735 €	95 802 €

Guy MESSAGER

Président de la CLE du SAGE Croult Enghien Vieille Mer

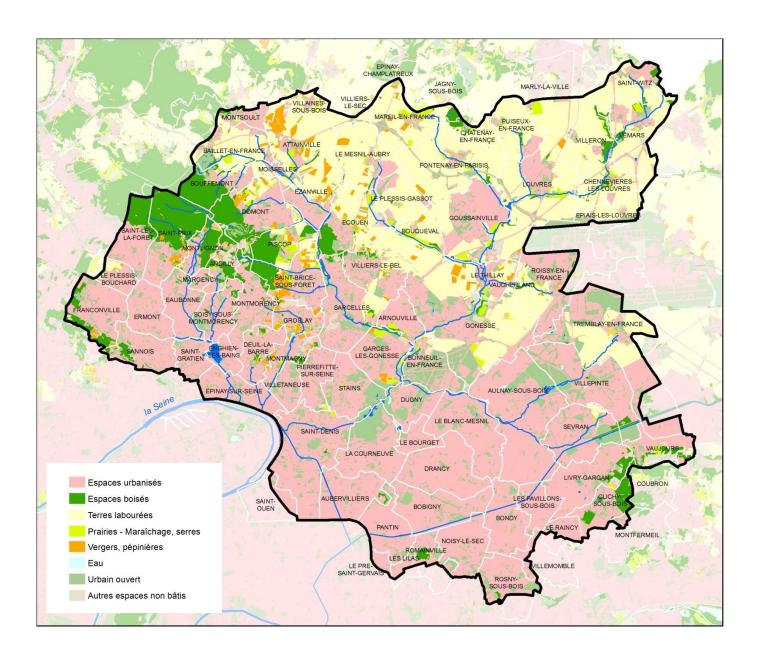


### **ANNEXES**

- ANNEXE 1 Cartes du périmètre du SAGE Croult Enghien Vieille Mer
- ANNEXE 2 Arrêté de composition de la Commission Locale de l'Eau
- ANNEXE 3 Répartition du temps de travail par mission
- ANNEXE 4 Perspectives pour l'année 2015



ANNEXE 1 - Carte du périmètre du SAGE Croult Enghien Vieille Mer (occupation du sol en 2008)





### PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement

Pôle Eau

Arrêté préfectoral N° 2014/12116 portant modification de la composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux « Croult, Enghien, Vieille-Mer »

Le préfet du Val-d'Oise Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 212-4, R 212-29 à R 212-34 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire du 21 avril 2008 du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, relative au Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE);

Vu le courrier en date du 23 juillet 2009, de Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis confiant à Monsieur le Préfet du Val-d'Oise la mise en œuvre du SAGE « Croult, Enghien, Vieille-Mer, en qualité de préfet « pilote » ;

Vu l'arrêté interpréfectoral N° 2011/10 361 du 11 mai 2011 fixant le périmètre du SAGE et désignant le Préfet du Val-d'Oise pour suivre, pour le compte de l'État, la procédure d'élaboration de ce SAGE ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 2011/10522 instituant la Commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux « Croult-Enghien-Vieille-mer » ;

Vu les propositions de l'association de l'Union des maires du Val-d'Oise et de l'association des maires d'Ile-de-France ;

Considérant la nécessité de renouveler l'ensemble des membres élus composant le premier collège de la commission locale de l'eau, suite aux résultats des dernières élections municipales des 23 et 30 mars 2014;

Considérant la décision de porter le nombre de communautés d'agglomérations de 6 à 10 dans le premier collège de la CLE, celles-ci concernant la « communauté d'agglomération Roissy Porte-de-France », la « communauté d'agglomération du Parisis », la « communauté d'agglomération Aéroport du Bourget » et la « communauté d'agglomération Terres de France » ;

Direction départementale des Territoires du Val-d'Oise
Préfecture - CS 20105 - 5 avenue Bernard Hirsch - 95010 Cergy-Pornoles Cedex
Téléphone: 01 34 25 25 62 - télécopte: 01 34 25 26 88 - courrieit dét-safe@val-doise.gouv.fr - site internet: http://www.val-doise.gouv.fr/





Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la Préfecture du Val-d'Oise ;

#### ARRETE

<u>Article 1</u>: Cette commission locale de l'eau, constituée en application des articles L 212-4 et R 212-29 à R 212-34 du code de l'environnement, comprend 68 membres répartis comme suit :

I/ Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (39 membres) :

### a) Représentants du Conseil régional et des Conseils généraux (3 membres) :

- Madame Audrey GALLAND, conseiller régional d'Ile-de-France
- Monsieur Daniel DESSE, vice président du conseil général du Val-d'Oise
- Monsieur Frédéric MOLOSSI, conseiller général de la Seine-Saint-Denis

### b) Représentants des structures gérant l'assainissement (4 membres) :

- Monsieur Guy MESSAGER, Président du Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH)
- Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT, Président du Syndicat intercommunal d'assainissement de la région d'Enghien-les-Bains (SIARE)
- Madame Josiane BERNARD, Vice-Présidente du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (Direction de l'eau et de l'assainissement - DEA)
- Monsieur Jean-Paul DOVA, Vice-Président du Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)

### c) Représentants des communautés d'agglomération (10 membres) :

- Monsieur Jean-Luc HERKAT, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Val-de-France
- Monsieur Christian LAGRANGE, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Est-Ensemble
- Madame Kola ABELA, Conseillère de la Communauté d'agglomération Plaine Commune
- Monsieur Cumhur GUNESLIK, Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Clichy Montfermeil
- Madame Marie-Pierre JEZEQUEL, conseillère communautaire de la Communauté d'agglomération de Val et Forêt
- Madame Marie-Elisabeth CARMINATI, Conseillère de la Communauté d'agglomération de la Vallée de Montmorency
- Monsieur Didier GUEVEL, conseiller communautaire de la Communauté dagglomération de Roissy-Porte-de-France
- Monsieur Maurice CHEVIGNY, vice-président de la Communauté d'agglomération du Parisis

- Madame Bernadette VANDENABELLE, conseillère communautaire de la Communauté d'agglomération Aéroport du Bourget
- Madame Nicole VALEANU, vice-présidente de la communauté d'agglomération Terres de France

### d) Représentants des communes du Val-d'Oise (10 membres) :

- Monsieur Paul Edouard BOUQUIN, Conseiller municipal de Domont
- Monsieur Alain BOURGEOIS, Maire d'Ezanville
- · Monsieur Germain BUCHET, Maire de Saint-Witz
- Monsieur Mohamed HAKOU, Adjoint au maire de Gonesse
- Madame Anita MANDIGOU, adjointe au Maire de Goussainville
- Monsieur Gilles MENAT, Adjoint au Maire de Baillet-en-France
- Monsieur Joël BOUTIER, Maire de Groslay
- Monsieur Francis DELATTRE, Maire de Franconville
- Monsieur Sébastien MEURANT, Maire de Saint-Leu la Forêt
- Monsieur Philippe SUEUR, Maire d'Enghien-les-Bains

### e) Représentants des communes de Seine-Saint-Denis (10 membres) :

- Monsieur Anthony DAGUET, Adjoint au Maire d'Aubervilliers
- Monsieur Fouad EL KOURADI, Adjoint au Maire d'Aulnay-sous-Bois
- Monsieur Jean-Jacques JENNÉ, Conseiller municipal de la mairie du Bourget
- Monsieur Gilles POUX, Maire de la Courneuve
- Monsieur Michel ADAM, Adjoint au Maire de Dugny
- Madame Eugénie PONTHIER, Adjointe au Maire d'Epinay-sur-Seine
- Monsieur Jean-Abel PECAULT, Conseiller municipal du Pré-Saint-Gervais
- Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Adjoint au Maire de Rosny-sous-Bois
- Monsieur Alain DURANDEAU, Adjoint au Maire de Tremblay-en-France
- Monsieur Dominique BAILLY, Maire de Vaujours

# f) représentant du Parc naturel régional Oise Pays-de-France

 Monsieur Jacques RENAUD, Vice-Président du Parc naturel régional Oise Pays-de-France







### g) représentant de l'Etablissement public territorial de Bassin Seine - Grands Lacs -

· Monsieur Bertrand KERN, administrateur des Grands Lacs de Seine

### II/ Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations (18)

- Monsieur le Président de la Chambre départementale de commerce et d'industrie du Val-d'Oise ou son représentant
- Monsieur le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris ou son représentant
- Monsieur le Président de la Chambre interdépartementale de l'agriculture d'Ile-de-France, ou son représentant
- Monsieur le Président de la Fédération du Val-d'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant
- Monsieur le Président de la Fédération de Paris, des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant
- Monsieur le Président de l'Association Val-d'Oise Environnement ou son représentant
- Madame la Présidente de l'Association Environnement 93 ou son représentant
- Madame la Présidente de l'Association locale Aulnay environnement ou son représentant
- Monsieur le Président de l'Association Assars ou son représentant
- Monsieur le Président de l'Union fédérale des consommateurs UFC-Que choisir ou son représentant
- Monsieur le Président de l'Organisation générale des consommateurs (ORGECO) ou son représentant
- Monsieur le Président de l'Association des organismes HLM de la région lle-de-France ou son représentant
- Monsieur le représentant des Propriétaires fonciers non bâtis (un représentant de la Chambre interdépartementale de l'Agriculture d'Ile-de-France)
- Monsieur le Président du Centre interrégional de la propriété forestière ou son représentant
- Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de la région Nord Ecouen ou son représentant
- · Monsieur le Président du Syndicat des eaux d'Ile-de-France ou son représentant
- Monsieur le Président Directeur Général d'Aéroports de Paris (Aéroport du Bourget) ou son représentant
- Monsieur le Président du Service des canaux de la Ville de Paris ou son représentant

### III/ Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (11)

- Monsieur le Préfet de la région d'Ile-de-France, coordonnateur de bassin ou son représentant
- Monsieur le Préfet du Val-d'Oise ou son représentant
- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis ou son représentant
- Monsieur le Directeur de l'agence de l'eau Seine-Normandie ou son représentant
- Monsieur le Délégué interrégional de l'Office National de l'eau et des milieux aquatiques ou son représentant
- Monsieur le Directeur régional et interdépartemental de l'Environnement et de l'énergie d'Ile-de-France ou son représentant
- Monsieur le Directeur régional et interdépartemental de l'Equipement de l'aménagement d'Ile-de-France ou son représentant
- Madame la Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France ou son représentant
- · Monsieur le Directeur de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ou son représentant
- Madame la directrice des territoires du Val-d'Oise (DDT 95) ou son représentant
- Monsieur le Directeur de l'Etablissement public d'aménagement de la Plaine de France (EPA) ou son représentant

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article R 212-31 du Code de l'environnement, la durée du mandat des membres de la CLE, autres que les représentants de l'Etat, est de six années.

Ils cessent d'en être membres s'ils perdent les fonctions en considération desquelles ils ont été désignés.

En cas de vacance, pour quelque raison que ce soit, du siège d'un membre de la commission, il est pourvu à son remplacement dans les conditions prévues pour sa désignation dans un délai de deux mois à compter de cette vacance, pour la durée du mandat restant à courir. Les fonctions de membre de la CLE sont gratuites ;

Article 3: En cas d'empêchement, un membre peut donner mandat à un autre membre du même collège. Chaque membre ne peut recevoir qu'un seul mandat.

Article 4 : Lors de la réunion d'installation de la CLE, le président est désigné au sein et par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux.

Article 5 : Le fonctionnement de la Commission locale de l'eau s'effectue selon les modalités des articles R 212-32 à R 212-34 du Code de l'environnement.





Article 6: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise et sur le site internet (http://www.gesteau.eaufrance.fr).

<u>Article 7</u>: La Préfète, secrétaire générale de la région lle-de-France, Préfecture de Paris, le Préfet, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfecture de police, les secrétaires généraux des préfectures de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres de la commission locale de l'eau.

Fait à Cergy le, 2 3 OCT, 2014

Le préfet,

Jean-Noël CHAVANNE

Pour le Pro

# ANNEXE 3 – Répartition du temps de travail par mission

Mission	Temps passé
Animation des travaux de la CLE et de ses instances (bureau, commissions) : préparation technique et administrative (ordre du jour des réunions, préparation des dossiers examinés, briefing amont avec le Président, convocations,)	~ 10%
Rédaction et diffusion des différents documents (compte-rendu, diaporamas, notes,)	~ 18%
Secrétariat technique et administratif du SAGE (réception des appels, mails et courriers, réponses, envoi des courriers, renouvellement de la CLE)	~ 15%
Gestion technique, administrative, et financière, des études menées dans le cadre du SAGE : demandes de subventions, suivi des prestataires	~ 10%
Préparation et gestion du budget du SAGE	~ 10%
Entretiens avec les acteurs du territoire	~ 10%
Participation et représentation de la CLE lors des réunions nationales, régionales ou locales en lien avec le SAGE	~ 15%
Communication	~ 12%



# **ANNEXE 4 - PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2015**

Le tableau suivant récapitule les principales actions prévues pour l'année 2015 :

Actions	Descriptif des missions	Calendrier prévisionnel
Etude – Phase 2 (Diagnostic)	> Coordination administrative et technique de l'étude > Suivi budgétaire > Relecture des documents produits par le bureau d'études > Diffusion, mise à disposition et valorisation des résultats de l'étude	• Janvier à avril 2015
Etude – Phase 3 (Tendance et scénarios)	<ul> <li>Coordination administrative et technique de l'étude</li> <li>Suivi budgétaire</li> <li>Relecture des documents produits par le bureau d'études</li> <li>Diffusion, mise à disposition et valorisation des résultats de l'étude</li> </ul>	• février à décembre 2015
Etude – Inventaire des Zones humides	> Demande de subvention > Lancement de l'appel d'offres et attribution de l'étude > Démarrage de l'étude	<ul> <li>Février-avril 2015</li> <li>septembre 2015</li> <li>Novembre-Décembre 2015</li> </ul>
Réunions des Instances du SAGE	<ul> <li>Commission Locale de l'Eau : 2 réunions</li> <li>Présentation et validation du diagnostic</li> <li>Présentation de la phase « tendances et scénarii »</li> </ul>	<ul><li>Mai 2015</li><li>décembre 2015</li></ul>
	> <u>Bureau de la CLE</u> : 6 réunions	• janvier, mars, mai, juin, septembre, novembre 2015
	<ul> <li>Commissions thématiques : 3 sessions de réunions avec les 3 commissions thématiques (Qualité de l'eau, Aménagement du territoire, Milieux naturels)</li> <li>Une session dans le cadre de la phase de diagnostic</li> <li>Deux sessions dans le cadre de la phase tendance</li> </ul>	<ul><li>Janvier 2015</li><li>Mai et novembre 2015</li></ul>
	et scénarios	mar et novembre 2019
Communication	> Développement et mise en ligne du site Internet du SAGE Croult Enghien Vieille Mer	• avril à juin 2015



